

ORDRES PERMANENTS, COMITÉ DES :—A nommer, 20. Rapport du comité de Sélection et listes des membres, 39, 40; PREMIER RAPPORT, 45; DEUXIÈME RAPPORT, 49; TROISIÈME RAPPORT, 54; QUATRIÈME RAPPORT, 61; CINQUIÈME RAPPORT, 67; SIXIÈME RAPPORT, 78; SEPTIÈME RAPPORT, 87; HUITIÈME RAPPORT, 96; NEUVIÈME RAPPORT, 103; DIXIÈME RAPPORT, 108; ONZIÈME RAPPORT, 125; DOUZIÈME RAPPORT, 133; TREIZIÈME RAPPORT, 140; QUATORZIÈME RAPPORT, 149; QUINZIÈME RAPPORT, 175; SEIZIÈME RAPPORT, 193; DIX-SEPTIÈME RAPPORT, 214; DIX-HUITIÈME RAPPORT, 221.

ORTON, LE DOCTEUR W. T.—Motion de M. Sproule demandant des documents au sujet de la destitution, comme surintendant des Sauvages à Manitoba de M., 159; réponse à l'ordre de la Chambre, 185. (*Non imprimé.*) (*Document No 37g.*)

OTTAWA, PONT INTERPROVINCIAL D' : Voir *Pont interprovincial et Bill No 125.*

OTTAWA À NEW-YORK, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition demandant un acte qui change son nom, la date de ses assemblées annuelles, etc., 77; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 87. Voir *Bill No 80.*

OTTAWA ET HULL :—Pétition de Alexander Fraser et autres, demandant une charte sous le nom de Compagnie du pont d'Ontario et Québec, qui les autorise à construire un pont sur la rivière Ottawa entre, 23; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 45. Voir *Bill No 25.*

OTTAWA, MONTRÉAL ET BAIE DE JAMES, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition de George H. Perley et autres, demandant une charte, 45; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 49. Voir *Bill No 50.*

OTTAWA ET LA GATINEAU, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D' :—Voir *Pont Interprovincial.*

OUVRIERS CANADIENS :—Pétitions demandant la mise en vigueur de la loi qui protège les, 269, 298.

PACIFIQUE CANADIEN, COMPAGNIE DU :—1. Pétition de la Compagnie du Pacifique Canadien demandant un acte qui ratifie l'affermage du chemin de fer de Saint-Stephen et Milltown, 33; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 54. Voir *Bill No 44.*

2. Pétition de la Compagnie du Pacifique Canadien demandant un acte qui lui permette de construire une ligne sur la rive sud du lac Minnehaba et la baie nord-est du lac Manitou Supérieur; et une autre sur la rive sud du lac des Cèdres et le détroit de Manitou, 33; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 54. Voir *Bill No 46.*

3. M. Sifton dépose la liste des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pendant l'année finissant le 1er octobre 1897, p. 66. (*Non imprimé.*) (*Document No 43.*)

4. Aussi, un rapport conforme à la résolution du 20 février 1882, et provenant du ministère de l'Intérieur au sujet de la Compagnie du, 66. (*Non imprimé.*) (*Document No 43a.*)

PACIFIQUE ET DE L'EST, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition de Charles S. Hyman et autres, demandant une charte, 43; rapport du comité des Ordres Permanents sur l'avis, 54. Voir *Bill No 40.*